

Le Burundi accuse l'UE de vouloir déstabiliser le pays

@rib News, 03/10/2016 - Source Xinhua Le gouvernement burundais a accusé lundi l'Union Européenne de vouloir déstabiliser la nation burundaise en se réfugiant derrière le texte de la dernière Résolution des Nations Unies sur les violations des droits de l'homme au Burundi. "Le gouvernement constate que ce texte a été préparé, proposé et approuvé par l'Union Européenne qui s'est appropriée les conclusions du Rapport produit le 9 septembre 2016 par trois experts d'une prétendue Enquête Indépendante des Nations Unies sur le Burundi, un Rapport biaisé qui a été commandité et produit dans le seul but de priver la voie à cette résolution et pour déstabiliser la nation burundaise", déclare dans un communiqué le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba (photo). Il dit que c'est un rapport biaisé, car, affirme-t-il, alors que le gouvernement du Burundi avait produit et transmis dans les délais un contre-rapport au Conseil des Droits de l'Homme dans le but de clarifier les points de désaccord avec le projet et ainsi permettre au Conseil de disposer des éléments équilibrés pour proposer une résolution acceptable, "il est à constater avec regret que ces éléments de réponse n'ont pas été pris en compte dans la rédaction de la résolution". Pour le gouvernement burundais, il y a eu plutôt une volonté manifeste et délibérée de ne pas les publier en même temps que les conclusions du rapport pour ne servir à l'opinion que la seule vision négative et alarmiste sur le Burundi. Bujumbura a critiqué le texte comme une violation flagrante des droits de l'homme et estime que cela met à découvert la mauvaise foi de l'auteur de ladite résolution, "en l'occurrence l'UE", et par voie de conséquence, rend ce texte inapplicable au Burundi. Le porte-parole du gouvernement a affirmé l'engagement de ce dernier à poursuivre sa coopération avec la communauté internationale, particulièrement les Nations Unies, dans le respect de sa Charte en ce qui concerne l'indépendance et la souveraineté des Etats membres. Il a aussi fait savoir que "les mesures injustes excessivement prises à l'encontre du Burundi ne visent qu'à diviser" les forces de défense et de sécurité qui constituent "un rempart infranchissable pour les ennemis de l'Indépendance du Burundi". Le Conseil de l'ONU pour les droits de l'homme a adopté le 30 septembre dernier à Genève en Suisse une résolution sur le Burundi mettant en place une commission indépendante d'enquête qui devra terminer dans un délai d'une année les auteurs des violations des droits de l'homme au Burundi et proposer des sanctions à leur endroit. Bujumbura a rejeté cette résolution avec la plus grande énergie en organisant également des manifestations devant le bureau des Nations Unies et en recueillant des signatures pour une pétition à envoyer au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.